

Conditions Particulières de Coaching (CPC)

Date d'entrée en vigueur : 28 août 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Particulières de Coaching (CPC) régissent l'accès aux services d'accompagnement financier proposés par VISACREDIT TECH sur la Plateforme, en complément des Conditions Générales d'Utilisation (CGU). En cas de contradiction, les CPC prévalent sur les CGU pour ce qui concerne les services de coaching. Tout Utilisateur souhaitant accéder aux services de coaching est réputé avoir lu et accepté les présentes CPC.

ARTICLE 1 — CATALOGUE DES SERVICES DE COACHING

Type	Description	Format	Tarif
Coaching Collectif Standard Particuliers/Entreprise	Sessions thématiques d'éducation financière en groupe	Visioconférence ou présentiel — 1h à 2h	Gratuit ou contribution symbolique selon session
Coaching Collectif Entreprise	Sessions spécialisées pour dirigeants et équipes financières de PME/GE	Visioconférence ou présentiel — 2h à 3h	Tarif entreprise — voir grille tarifaire
Coaching Individuel Premium	Accompagnement personnalisé sur mesure — Diagnostic, profil financier, préparation dossier de financement, stratégie de développement, Suivi	Visioconférence individuelle — 1h par séance	Tarif premium — voir grille tarifaire
Pack Intensif Financement	Programme complet de 5 séances individuelles visant la préparation optimale d'un dossier de financement	5 x 1h sur 4 semaines	Pack tarifé — voir grille tarifaire

La grille tarifaire en vigueur est disponible sur la Plateforme et peut être mise à jour avec un préavis de 30 jours.

ARTICLE 2 — RÉSERVATION ET CONFIRMATION

La réservation d'une session de coaching s'effectue exclusivement via la Plateforme Visacredit (espace personnel de l'Utilisateur). La réservation n'est définitivement confirmée qu'après : (i) réception du paiement intégral pour les sessions payantes ; (ii) confirmation écrite de Visacredit par e-mail. Le créneau horaire est garanti uniquement après confirmation.

ARTICLE 3 — TARIFICATION ET PAIEMENT

Les tarifs sont exprimés en francs CFA (FCFA). Selon le statut du Client et la réglementation fiscale applicable dans son pays de facturation, les prix sont affichés soit toutes taxes comprises (TTC), soit hors taxes (HT). Le statut fiscal applicable est précisé avant la validation de la commande et sur la facture.

Le paiement s'effectue via les modes disponibles sur la Plateforme : mobile money (, MTN MoMo, Moov...), virement bancaire, carte bancaire (selon disponibilité). Aucune session n'est accessible sans paiement préalable complet pour les services payants.

ARTICLE 4 — POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Délai d'annulation avant la session	Conséquences
Plus de 72 heures	Remboursement intégral ou report sans frais sur une prochaine session disponible
Entre 24 et 72 heures	Avoir valable 6 mois sur les services de coaching — pas de remboursement monétaire
Moins de 24 heures	Aucun remboursement ni report — session perdue
Annulation par Visacredit (cas de force majeure ou indisponibilité du coach)	Remboursement intégral ou report au choix de l'Utilisateur dans les 5 jours ouvrés
No-show (absence sans annulation)	Aucun remboursement — session perdue

Pour les Utilisateurs résidant dans l'Union Européenne, le droit de rétractation de 14 jours prévu à l'Article 8 des Conditions Générales de Vente (CGV) s'applique en complément de la présente grille. Lors de la réservation d'une session dans ce délai de

14 jours, l'Utilisateur résidant dans l'UE est invité à indiquer explicitement s'il souhaite bénéficier de la session avant l'expiration de son délai de rétractation, ce qui emporte renonciation à ce droit pour cette session une fois celle-ci pleinement exécutée. À défaut d'une telle renonciation explicite, le droit de rétractation de 14 jours prévaut sur la grille ci-dessus pour les sessions non encore exécutées.

ARTICLE 5 — STATUT ET OBLIGATIONS DES COACHS

Les coachs intervenant sur la Plateforme Visacredit sont des prestataires indépendants ou des salariés de Visacredit, sélectionnés selon des critères de compétence vérifiés (expérience en finance, accompagnement entrepreneurial, connaissance des marchés africains). Ils sont soumis au Code de Déontologie des Coachs Financiers Visacredit, qui leur impose notamment :

- Adapter chaque séance au profil réel de l'Utilisateur, sans conseil standardisé non pertinent
- Ne recommander aucun produit ou service financier spécifique sans mention explicite de tout lien d'intérêt
- Maintenir la stricte confidentialité des informations partagées par l'Utilisateur pendant les séances
- Ne pas solliciter l'Utilisateur en dehors de la Plateforme à des fins commerciales propres
- Signaler à Visacredit toute situation de détresse financière grave nécessitant un accompagnement spécialisé

ARTICLE 6 — NATURE DU COACHING — LIMITES

Le coaching financier Visacredit est un service d'accompagnement et d'éducation financière. Il ne constitue pas : un conseil en investissement au sens réglementaire (MIF2 ou équivalent local), une gestion de portefeuille, un conseil juridique ou fiscal, une garantie de résultat (obtention de financement, amélioration du score). Visacredit décline toute responsabilité pour les décisions financières prises par l'Utilisateur à la suite d'une session de coaching.

ARTICLE 7 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES CONTENUS

Les supports, méthodes, outils et contenus utilisés pendant les sessions de coaching sont la propriété intellectuelle exclusive de Visacredit Tech Inc. et/ou des coachs qui les ont créés. L'Utilisateur ne peut pas enregistrer, reproduire, diffuser ou commercialiser les sessions sans autorisation écrite préalable de Visacredit. Les notes et synthèses personnelles de l'Utilisateur lui appartiennent.

ARTICLE 8 — CONFIDENTIALITÉ

Les informations partagées par l'Utilisateur pendant les sessions de coaching sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Elles ne sont accessibles qu'au coach intervenant et, en cas de nécessité absolue, au responsable qualité Visacredit. Elles ne sont jamais partagées avec des Partenaires Financiers sans le consentement explicite de l'Utilisateur. Les sessions ne sont pas enregistrées sans le consentement préalable et explicite de l'Utilisateur.

Cette confidentialité s'applique aux échanges tenus pendant les séances de coaching. Elle est distincte du Score et du Rapport de profil financier de l'Utilisateur, dont le partage avec les Partenaires Financiers est régi par la Politique de Confidentialité et le consentement donné lors de l'inscription à la Plateforme.

ARTICLE 9 — ENTITÉ CONTRACTANTE ET DROIT APPLICABLE

Les services de coaching sont fournis par l'entité du Groupe Visacredit qui émet la facture correspondante à l'Utilisateur. Cette entité, ainsi que le droit applicable et la juridiction compétente qui en découlent, sont systématiquement indiqués sur la confirmation de commande et sur la facture remise à l'Utilisateur.

Sauf disposition contraire d'ordre public applicable dans le pays de résidence de l'Utilisateur, le droit applicable au contrat et la juridiction compétente en cas de litige sont ceux du pays d'immatriculation de l'entité facturante. Tout litige est soumis, en premier lieu, à la procédure de réclamation Visacredit (contact@visacredit.info), puis, à défaut de résolution amiable, aux juridictions compétentes du pays d'immatriculation de l'entité facturante.

Le Groupe Visacredit se réserve le droit de faire évoluer la répartition de ses entités facturantes selon sa structure juridique, sans que cela affecte les droits de l'Utilisateur au titre des présentes CPC.